

OFFICE DE LA
SCIENCE ET DE LA RECHERCHE
10.70.050

R A P P O R T

sur la coopération avec les pays
socialistes dans le domaine scientifique

<u>S o m m a i r e :</u>	<u>Page</u>
1. Bref rappel historique	1
2. Union soviétique	
a. Académie des sciences	3
b. Comité d'Etat à l'énergie atomique	7
3. République Socialiste de Roumanie	9
4. République Populaire Hongroise	11
5. République Populaire de Pologne	12

Berne, le 27 mai 1977



R a p p o r t

sur la coopération avec les pays socialistes dans le domaine scientifique

1. Bref rappel historique

Les premiers accords de coopération scientifique avec des pays ayant une structure de recherche exclusivement étatique ont été conclus dans le domaine nucléaire. Il s'agissait en fait de déterminer, sur la base d'un échange de lettres entre notre Office et l'autorité étrangère concernée, les principes d'une coopération dans différents secteurs de l'utilisation de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques (physique des hautes énergies et des réacteurs rapides, notamment). Ils portent en particulier sur l'échange d'hommes de science, de délégations et d'informations.

Le premier en date fut conclu avec le Comité d'Etat à l'énergie atomique d'URSS par un échange de lettres des 15 mars et 30 juin 1971 (voir "Richtlinien", annexe 1). Le second avec le Comité d'Etat à l'énergie nucléaire de la République Socialiste de Roumanie. Outre le domaine spécifiquement nucléaire, cet arrangement touche également certains secteurs apparentés de la physique. Les lettres instituant cette collaboration furent échangées les 18 et 21 janvier 1972 par notre Office et le Comité d'Etat (voir "Directives", annexe 2).

Par la suite, le besoin d'un élargissement de la collaboration avec les pays socialistes dans d'autres domaines scientifiques et surtout le besoin d'une coordination des efforts engagés de part et d'autre en ordre dispersé se sont manifestés dans les milieux suisses voués à la recherche.

D'entente avec les institutions suisses qui s'occupent de politique de la science et de recherches (Conseil suisse de la science, Direction des organisations internationales du Département politique fédéral, Fonds national, Office de la science et de la recherche, Conférence des recteurs d'universités et sociétés savantes, notamment), l'Office de la science et de la recherche a créé le 25 avril 1974 un service de coordination pour la coopération scientifique avec les pays socialistes. Les délégués de ces institutions furent unanimes à penser que la mise en place d'un tel service contribuerait à faciliter les échanges, eu égard à l'organisation étatique et centralisée de la recherche dans ces Etats. Le secrétariat de ce service de coordination a été confié à l'Office de la science et de la recherche, auquel il appartient notamment de conclure des arrangements, fondés sur des échanges de lettres, avec des organismes scientifiques de pays socialistes, moyennant l'approbation des institutions suisses précitées.

Le troisième accord de coopération, qui porte sur des activités scientifiques plus étendues, a été conclu avec l'Académie des sciences de l'URSS par un échange de lettres des 9 août et 17 septembre 1974. Cet accord, qui a été renouvelé le 1er juillet 1976 pour une nouvelle période deux ans, concerne essentiellement l'échange d'hommes de science entre les deux pays. Les modalités de ces échanges sont énoncées dans les "Directives pour la coordination scientifique entre l'Académie des sciences d'URSS et l'Office de la science et de la recherche" (voir annexe 3). Vu l'éventail beaucoup plus large des possibilités qu'il offre au regard des deux arrangements précédents, cet accord a déjà donné suite à de nombreux échanges de spécialistes.

Des pourparlers sont actuellement engagés en vue de la conclusion d'accords semblables avec le Comité de la science et de la technologie de la République Socialiste de Roumanie, ainsi qu'avec les institutions concernées d'autres pays tels que la Hongrie et la Pologne.

Dans une récapitulation par pays, nous examinerons maintenant les résultats obtenus sur la base des accords déjà conclus ainsi que l'état des pourparlers relatifs aux arrangements envisagés.

2. Union soviétique

a. Académie des sciences

Comme on l'a dit précédemment, l'accord porte essentiellement sur l'échange d'hommes de science. Ces échanges sont classés dans deux catégories (a: professeurs visitants et autres cadres scientifiques supérieurs; b: autres collaborateurs scientifiques) et soumis à un contingentement différent selon qu'il s'agit de visites de courte durée ou de séjours prolongés.

Il ne couvre bien entendu qu'une partie des échanges effectifs d'hommes de science et ne s'applique, du côté soviétique, qu'aux institutions, relativement nombreuses il est vrai, qui dépendent de cette Académie et qui englobent un large secteur des sciences naturelles et certaines disciplines des sciences humaines (histoire, linguistique, par exemple). Les hôtes soviétiques, en revanche, ont en principe la possibilité d'effectuer leur stage dans n'importe quelle institution universitaire du pays, voire même dans le secteur privé, comme nous le verrons par la suite lors de l'examen des cas particuliers.

De nombreux professeurs suisses entretiennent des relations professionnelles avec des collègues d'instituts soviétiques. A ce titre ont lieu certains échanges interuniversitaires dont nous n'avons pas toujours connaissance. Nous intervenons cependant lorsqu'on nous le demande pour appuyer une requête ou faciliter les formalités (octroi du visa d'entrée, par exemple).

Les résultats obtenus jusqu'ici par cet accord ont été positifs, bien que le bilan des échanges s'inscrive assez nettement en faveur des hôtes soviétiques.

En ce qui concerne les stages en Suisse, certaines difficultés proviennent du fait que les requêtes portent dans bien des cas sur des séjours dans plusieurs instituts; l'acceptation des instituts concernés et la fixation des dates et de la durée des séjours exige parfois beaucoup de temps. Ces requêtes sont généralement bien accueillies, encore que certains professeurs font preuve de réticence, d'ailleurs bien compréhensible, à l'égard de candidats

qu'ils n'ont pas choisis. Tous reconnaissent cependant que les gens envoyés par l'Académie des sciences sont très bien qualifiés et que leurs séjours sont aussi profitables aux instituts-hôtes. Notre tâche se trouve parfois facilitée par le fait que les scientifiques proposés entretiennent déjà des relations professionnelles avec les responsables des instituts suisses concernés. Des difficultés financières ont pu être aplanies à plusieurs reprises grâce à l'appui du Fonds national suisse.

Nous avons également transmis à l'Académie des sciences des invitations de professeurs suisses désireux d'accueillir un collègue soviétique pour une mission d'étude (voir annexe 4). Ces tentatives n'ont cependant guère eu de succès jusqu'ici. Le Département des relations extérieures de l'Académie des sciences est en effet peu enclin à épuiser son contingent pour des candidats qu'il n'a pas désignés. Seul le prof. Arutiunov a pu venir en Suisse sur l'invitation du Séminaire de préhistoire de l'Université de Berne.

Pour ce qui est des stages en Union soviétique, les candidats suisses présentés ont été acceptés jusqu'ici sans objection.

Le bilan des échanges, tel qu'il ressort des recapitulations ci-jointes (voir annexes 5 et 6) montre que les 18 hommes de science soviétiques qui ont accompli ou qui accompliront à brève échéance une mission d'étude dans des institutions de notre pays totalisent 696 jours de stage, alors que nos 5 compatriotes stagiaires en URSS en totalisent 451. La durée moyenne de séjour s'établit donc à 39 jours pour les Soviétiques et à 90 pour les Suisses. Les stages proposés mais non encore autorisés représentaient au 1er avril 1977 150 jours pour les visiteurs et 94 jours pour les Suisses en URSS.

Examinons maintenant quelques cas particuliers qui appellent des commentaires:

En ce qui concerne les séjours en URSS, les impressions recueillies par Moesch, Coray et Kappeler (voir rapports, annexes 7, 8 et 9) fournissent d'intéressantes indications sur le mode de vie et les conditions de travail des stagiaires en Union soviétique. Nous vous renvoyons à ces documents.

Si l'organisation des séjours de nos hôtes soviétiques s'est déroulée jusqu'ici d'une façon généralement harmonieuse, certaines expériences ne méritent pas moins d'être signalées:

Les visiteurs soviétiques arrivent en Suisse complètement démunis de devises. Aussi le premier geste de l'institut d'accueil doit-il être le versement de tout ou partie de l'indemnité prévue. Lorsque M. Evdokimov est arrivé en Suisse en avril 1974 pour un séjour au Biocentre de l'Université de Bâle, un malentendu au sujet du financement eut pour conséquence de retarder quelque peu le paiement de l'indemnité. Alertée, l'Académie des sciences est intervenue par télex et par lettre à la fin du séjour. Ce malentendu, qui provenait notamment du fait que le visiteur a souhaité visiter d'autres instituts de biologie moléculaire non prévus au programme, a pu être dissipé par la suite dans une lettre à l'Académie des sciences.

Le cas du prof. Matioukhin montre que l'Académie des sciences souhaite étendre dans certains cas les visites à l'industrie privée. Après avoir été l'hôte du Centre de recherches sur les institutions internationales à Genève (M. J. Goormatigh) du 27.11 au 13.12.76, Matioukhin a été accueilli, à notre demande, par le Crédit Suisse et l'Union de Banques Suisses à Zurich (respectivement 3 et 4 jours). Egalement sollicitée pour une mission d'étude de 6 jours, la Banque des Règlements internationaux à Bâle nous a informé qu'elle n'acceptait pas de stagiaires. Elle s'est toutefois déclarée prête à accueillir le visiteur durant une journée tout en précisant que son statut juridique d'institution internationale ne lui permettait pas d'assumer les frais de la visite.

Dans sa requête concernant M. Kourepine, l'Académie des sciences avait proposé notamment un stage de 6 jours au CERN. Bien que nous estimions que cette demande sortait du cadre du présent accord, nous l'avons néanmoins transmise à M. Van Hove, directeur général, lequel nous a répondu qu'il était difficile d'inclure parmi les visiteurs soviétiques venant au CERN les hommes de science se rendant en Suisse sur la base de notre accord, vu que cette organisation a elle-même un accord 'échange direct couvrant les diverses institutions soviétiques en physique des hautes énergies et, qu'en

- 6 -

fait, le nombre de demandes de visiteurs en provenance de ce pays tend à dépasser les possibilités d'accueil du CERN.

En ce qui concerne le prof. Elyakov, en revanche, nous avons pu organiser le stage d'une semaine qu'il souhaitait accomplir chez Ciba-Geigy.

Nous considérons cependant de telles requêtes - stages dans l'industrie ou dans d'autres organismes non universitaires - comme exceptionnelles.

Comme nous l'avons dit, les invitations d'hommes de sciences soviétiques émanant d'instituts suisses, transmises par nos soins à l'Académie, n'ont guère eu de succès jusqu'ici. En effet, sur les neuf scientifiques invités, seul le Prof. Arutiunov a été autorisé à venir en Suisse (12 jours au Séminaire de préhistoire de l'Université de Berne).

Un cas particulier, qui sort toutefois du cadre de l'accord, est celui du prof. Abrikosov, chef du service de la physique du corps solide de l'Institut Landau à Moscou. Cet éminent spécialiste avait été invité par la Direction de l'instruction publique du Canton de Zurich à occuper la chaire de physique théorique à l'Université, comme professeur invité, pour une période de 2 à 3 ans. L'Académie des sciences a refusé d'accéder à cette demande, malgré l'intervention de notre ambassade à Moscou, arguant du fait qu'un membre correspondant de l'Académie ne pouvait être autorisé à donner des cours dans une université étrangère durant une période prolongée.

Aux requêtes invitant des scientifiques soviétiques, l'Académie répond généralement, souvent après rappel, que la demande a été transmise à l'Institut intéressé (Varonine, Polyakov, Dzyuba), que le quota fixé pour l'année en cours est épuisé (Volkenstein, Volapin) ou ne donne aucune réponse (Vereschagin, Razouvaev).

b. Comité d'Etat à l'énergie atomique

Il a été mentionné plus haut que la coopération entre la Suisse et l'URSS dans le domaine de l'utilisation de l'énergie atomique a été engagée en 1971 sur la base d'un échange de lettres entre le Comité d'Etat à l'énergie atomique et l'Office de la science et de la recherche. Cette coopération comprend les domaines de la physique des hautes énergies, des réacteurs rapides ainsi que de la physique des plasmas (annexe 1). Elle a donné lieu à des échanges réguliers, résumés ci-après. Le bilan des échanges compte 192 jours en faveur des visiteurs soviétiques en Suisse contre 282 à l'actif des visiteurs suisses en URSS. Le déséquilibre du bilan provient du fait que, contrairement au côté soviétique, nous avons délégué à deux reprises déjà un spécialiste à des instituts soviétiques pour des séjours prolongés (2 et 3 mois).

Bilan des échanges de la Suisse avec le Comité d'Etat à l'énergie atomique de l'URSS selon les modalités signées les 15 mars et 30 juin 1971

- 17.8.1972 : Visite de 3 mois du Dr. W. Fischer, Institut suisse de recherches nucléaires de Villigen, à l'Institut unifié de recherches nucléaires, Dubna
- 21-27.10.1972 : Visite d'une délégation soviétique dans le domaine des réacteurs nucléaires:
- B.A. Semenov (Comité d'Etat)
 - A.S. Vešelowsky (Comité d'Etat)
 - V.I. Polikarpov (Institut d'Etat de recherches sur l'instrumentation nucléaire)
 - V.A. Tschébotarev (Institut de l'énergie atomique, Kurchatov)
- 17.4.1973 : Visite de 1 mois d'une délégation soviétique dans le domaine de la physique des hautes énergies:
- Y.K. Akimov (Inst. unifié de recherches nucléaires, Dubna)
 - V.G. Zinov (Inst. unifié de recherches nucléaires, Dubna)
 - L.I. Sokolov (Inst. de physique théorique et expérimentale, Moscou)

- 6-16.5.1973 : Visite d'une délégation soviétique dans le domaine des plasmas et lasers:
- Prof. A.A. Ivanov (Inst. de l'énergie atomique, Kurchatov)
 - V.I. Pistounovitch (Inst. de l'énergie atomique, Kurchatov)
 - B.I. Khripounov (Comité d'Etat)
- 3-14.8.1973 : Visite d'une délégation suisse dans le domaine des plasmas et lasers:
- Prof. R. Keller et F. Hofmann (Centre de recherches en physique des plasmas, Lausanne)
 - Prof. H. Schneider (Institut de physique de l'Université de Fribourg)
 - Prof. H. Weber (Institut de physique appliquée de l'Université de Berne)
- 17-28.9.1973 : Visite d'une délégation suisse dans le domaine des réacteurs nucléaires:
- Prof. H. Gränicher (Directeur de l'Institut fédéral de recherches en matière de réacteurs (IFR), Würenlingen)
 - Dr. K.H. Buob (IFR)
 - P. Moser (IFR)
 - G. Sarlos (IFR)
- 22-29.1.1975 : Visite d'une délégation soviétique dans le domaine des réacteurs nucléaires:
- W.A. Tschebotarew (Institut de l'énergie atomique, Kurchatov)
 - I.Ch. Ganev (Institut de l'énergie atomique, Kurchatov)
 - E.W. Kusmarzev (Institut polytechnique "Gorki")
 - M.W. Malko (Institut de l'énergétique nucléaire de l'Académie des sciences)
- 11/14/15.7.1975 : Visite d'une délégation soviétique dans le domaine des réacteurs nucléaires:
- I.G. Morozov (Vice-président du Comité d'Etat à l'énergie atomique)
 - B.A. Semenov (Comité d'Etat)
 - L.D. Soloviev (Institut de physique des hautes énergies)

- 9 -

- 15.1.1976 : Visite de 2 mois du Dr. H. Kohl de l'Institut fédéral de recherches en matière de réacteurs à l'Institut de recherches pour réacteurs atomiques à Dimitrovgrad
- 10+21.5.1976 : Visite d'une délégation suisse dans le domaine des réacteurs nucléaires:
J. Brunner (IFR)
J. Peter (IFR)
G. Markoczy (IFR)

3. République Socialiste de Roumanie

Comme indiqué plus haut, la coopération dans le domaine de l'énergie nucléaire et de la physique apparentée avec la République Socialiste de Roumanie a été instaurée en 1972 sur la base d'un échange de lettres entre l'Office de la science et de la recherche et le Comité d'Etat à l'énergie nucléaire (annexe 2). Ladite coopération porte entre autre sur l'échange d'informations et de documentations techniques et scientifiques, l'échange d'experts scientifiques et de spécialistes, ainsi que sur l'organisation de réunions, conférences ou colloques communs. Les échanges de personnel réalisés jusqu'à ce jour sont résumés ci-après. On y constate notamment que les séjours effectués par les visiteurs roumains en Suisse totalisent 1670 jours alors que ceux effectués par les visiteurs suisses en Roumanie en totalisent 52.

Entre-temps, les autorités roumaines ont exprimé le désir d'étendre la coopération avec la Suisse au domaine entier de la recherche scientifique et technique. A cet effet un projet d'arrangement scientifique et technique entre le Conseil national pour la science et la technologie et l'Office de la science et de la recherche est actuellement en voie de discussion.

Echanges effectués jusqu'à ce jour entre la Suisse et la Roumanie dans le cadre de la coopération dans le domaine de l'énergie nucléaire et dans certains domaines apparentés de la physique (Coopération entre l'Office de la science et de la recherche et Comité d'Etat à l'énergie nucléaire)

18 - 22 janvier 1972:

Visite d'une délégation suisse:

K.H. Buob, Institut fédéral de recherches en matière de réacteurs, Würenlingen

Prof. U. Hochstrasser, Division de la science et de la recherche, Berne

K.P. Meyer, Institut de physique appliquée, Université de Berne

J.M. Pictet, Division de la science et de la recherche, Berne

25 juin - 4 juillet 1972:

Visite d'une délégation roumaine dans le domaine de la physique des réacteurs:

S. Dragomir, Institut d'études et projets énergétiques, Bucarest

P. Popa, Comité d'Etat à l'énergie nucléaire, Bucarest

I. Racataianu, Institut des technologies nucléaires

I. Ringhiopol, Institut des technologies nucléaires

N. Stefanescu, Comité d'Etat à l'énergie nucléaire, Bucarest

13 novembre - 22 décembre 1972:

Visite de L.H. Stefan de l'Institut des technologies nucléaires à l'Institut fédéral de recherches en matière de réacteurs (IFR)

Mars 1973:

Visite d'une année de A. Butza de l'Institut de physique atomique de Bucarest au Laboratoire de physique nucléaire de l'Ecole polytechnique de Zurich.

13 août 1973:

Visite de 3 mois de D. Popescu de l'Institut de physique atomique de Bucarest à l'Institut de physique de l'Université de Bâle.

1er octobre 1973:

Visite d'une année de I. Racataianu de l'Institut des technologies nucléaires à l'IFR.

- 11 -

12 - 19 octobre 1973:

Visite d'une délégation suisse dans les domaines de l'énergie nucléaire et de la physique apparentée:

J. Brunner, Institut fédéral de recherches en matière de réacteurs, Würenlingen

J. Harms, Centre interfacultaire de calcul électronique, Université de Genève

J.M. Pictet, Division de la science et de la recherche, Berne

W. Wölfli, Laboratoire de physique nucléaire, Ecole polytechnique fédérale de Zurich

1er décembre 1973:

Visite d'une année de Mme C. Simionescu de l'Institut de physique atomique de Bucarest au Laboratoire de physique nucléaire de l'Ecole polytechnique de Zurich

Printemps 1974:

Visite d'une année de C. Pomponiu à l'Institut de physique théorique de l'Université de Lausanne

29 juin 1976:

Visite d'un mois du Dr. C. Borcea de l'Institut de physique atomique à Bucarest à l'Institut de physique de l'Université de Zurich

4. République Populaire Hongroise

Les discussions au sujet d'une coopération scientifique entre la République Populaire Hongroise et la Suisse ont été entamées en juillet 1972 déjà lors de la visite de l'Ambassadeur Thalmann en Hongrie. Une consultation des milieux des hautes écoles et du secteur public entreprise en 1973 par l'Office de la science et de la recherche a montré qu'il existait en Suisse un intérêt pour une telle coopération. Comme base de discussion, l'Office de la science et de la recherche a fait parvenir le 20 juillet 1976 au Présidium de l'Académie des sciences une proposition portant sur les modalités pratiques d'une coopération scientifique. Tenant compte des modifications suggérées par la partie

hongroise, l'Office de la science et de la recherche a soumis le 11 février 1977 à l'Académie une nouvelle proposition d'arrangement, mieux adaptée aux désirs et aux besoins hongrois. L'Académie ne nous a pas encore transmis sa réponse.

5. République Populaire de Pologne

Donnant suite aux multiples démarches de l'Académie des sciences auprès de l'Ambassade suisse à Varsovie suggérant la mise en oeuvre d'une coopération scientifique avec la Suisse, l'Office de la science et de la recherche lui a fait transmettre par les soins de ladite ambassade une proposition de coopération. Le texte de cette proposition était en fait le même que celui envoyé simultanément à l'Académie des sciences hongroise.

Tenant compte de la proposition suisse, l'Académie des sciences nous a adressé récemment un projet adapté à ses propres besoins. Ce texte est actuellement soumis à l'examen du groupe de coordination pour la coopération scientifique avec les pays de l'est.

27.5.1977.

GP/RH/gl

Liste des annexes

- Annexe 1 : Richtlinien der Zusammenarbeit auf dem Gebiete der friedlichen Verwendung der Atomenergie zwischen dem Staatskomitee für Atomenergie der UdSSR und dem Amt für Wissenschaft und Forschung des Eidg. Departement des Innern
- Annexe 2 : Directives pour la coopération dans le domaine de l'énergie nucléaire et dans certains domaines apparentés de la physique entre le Comité d'Etat pour l'énergie nucléaire de Roumanie et l'Office de la science et de la recherche du Département de l'intérieur de la Confédération Helvétique
- Annexe 3 : Directives pour la coopération scientifique entre l'Académie des sciences de l'URSS et l'Office de la science et de la recherche du Département fédéral de l'intérieur
- Annexe 4 : Stages de scientifiques soviétiques invités par des instituts universitaires suisses
- Annexe 5 : Stages de scientifiques soviétiques en Suisse proposés par l'Académie des sciences de l'URSS
- Annexe 6 : Stages de scientifiques suisses en URSS proposés par des instituts universitaires suisses
- Annexe 7 : Rapport Moesch
- Annexe 8 : Rapport Coray
- Annexe 9 : Rapport Kappeler

Richtlinien der Zusammenarbeit auf dem Gebiete der
friedlichen Verwendung der Atomenergie zwischen dem

Staatskomitee für Atomenergie der UdSSR

und dem

Amt für Wissenschaft und Forschung des
Eidgenössischen Departementes des Innern

(zusammenfassender Auszug)

Um die wissenschaftlichen und technischen Errungenschaften der UdSSR und der Schweiz auf dem Gebiete der friedlichen Nutzung der Atomenergie den Wissenschaftlern beider Länder besser zugänglich zu machen, sind im Rahmen einer wissenschaftlichen Zusammenarbeit vorgesehen:

- gegenseitige Besuche von wissenschaftlichen Delegationen, wobei jede Delegation bis zu 5 Personen umfassen, und jeder Besuch bis zu 2 Wochen dauern kann
- wissenschaftliche Aufenthalte von 1-2 Wissenschaftlern pro Jahr und pro Land, wobei die maximale Aufenthaltsdauer pro Aufenthalt auf 6 Monate festgelegt ist.
- Durchführung von Konferenzen und Symposien, in deren Rahmen wissenschaftliche Arbeiten besprochen werden
- gegenseitiger Austausch von nicht geheimem Informations- und Dokumentationsmaterial (Berichte, Separatdrucke, Monographien). Dabei steht es beiden Seiten frei, die im Rahmen dieses Austausches erhaltenen Informationen zu verwerten.

Diese wissenschaftliche Zusammenarbeit erstreckt sich auf die Gebiete der

- Hochenergiephysik
- schnellen Kernreaktoren
- Plasmaphysik.

Für die praktische Durchführung der wissenschaftlichen Zusammenarbeit gilt

- bei Delegationen:
 - das Gastland
 - übernimmt die Kosten für die Unterkunft
 - übernimmt die Kosten für Reisen innerhalb des Gastlandes, die im Rahmen des vorgesehenen Arbeits- und Besuchsprogrammes unternommen werden
 - stellt unentgeltlich Uebersetzerdienste zur Verfügung
 - bestreitet die Kosten für ärztliche Betreuung im Falle von Unfall oder Krankheit

- 2 -

- das Stammland
 - übernimmt die Kosten für die Reise von einem Land zum anderen
- bei wissenschaftlichen Aufenthalten:
 - das Gastland
 - übernimmt die Kosten für die Unterkunft.
 - übernimmt die Kosten für Reisen innerhalb des Gastlandes, die im Rahmen des vorgesehenen Arbeits- und Besuchsprogrammes unter-
nommen werden
 - bestreitet die Kosten für ärztliche Betreuung im Falle von Unfall
oder Krankheit
 - bezahlt dem Gastwissenschaftler monatlich die Summe von 200 Rubel,
beziehungsweise den entsprechenden Betrag in Schweizer Währung.
 - das Stammland
 - übernimmt die Kosten für die Reise von einem Land zum andern.

Die vorgesehenen Besuche und Aufenthalte können von beiden Seiten unter
Innehaltung einer Kündigungsfrist von 30 Tagen annulliert werden.

Moskau, den 15. März 1971

Bern, den 30. Juni 1971

Directives pour la
Coopération dans le domaine de l'énergie nucléaire
et dans certains domaines apparentés de la physique
entre
le Comité d'Etat pour l'Energie Nucléaire de Roumanie
et
l'Office de la Science et de la Recherche du
Département de l'Intérieur de la Confédération Helvétique

Résumé général

- a) échanges d'informations et de documentation techniques et scientifiques dans le domaine de l'utilisation de l'énergie atomique à des fins pacifiques et dans certains domaines de la physique;
- b) échanges de scientifiques et de spécialistes ainsi que de visites d'étude et d'information;
- c) organisation de réunions, conférences ou colloques avec participation de scientifiques et de spécialistes des deux pays;
- d) appui en vue de permettre l'octroi de bourses d'étude par les institutions nationales concernées;
- e) encouragement à la collaboration pour des projets de recherche et de développement communs et assistance en vue de créer ou de faciliter des contacts dans le secteur industriel;
- f) arrangements visant l'utilisation réciproque d'installations importantes appartenant à des institutions gouvernementales.

La coopération entre le Comité d'Etat pour l'Energie Nucléaire et l'Office de la Science et de la Recherche s'appliquera plus particulièrement aux sujets suivants:

- physique nucléaire des basses et hautes énergies;
- physique du plasma, physique des lasers et physique du corps solide;
- physique des réacteurs thermiques et rapides;
- technologie des matériaux et des combustibles nucléaires;
- radiochimie; production de radioisotopes et de substances marquées;
- applications des rayonnements dans l'industrie, l'agriculture, la médecine, la biologie, etc.; aspects économiques de certaines de ces applications;
- construction d'appareils et d'équipements;
- programmations et codes de calcul;
- expérience de mise en service et d'exploitation de centrales nucléaires.

La coopération pourra être étendue, sur la base d'un accord mutuel des deux parties, à d'autres sujets appartenant également aux domaines de l'énergie atomique et de la physique.

Bucarest, le 18 janvier 1972

Berne, le 21 janvier 1972

Directives pour la
Coopération dans le domaine de l'énergie nucléaire
et dans certains domaines apparentés de la physique

entre

le Comité d'Etat pour l'Energie Nucléaire de Roumanie

et

l'Office de la Science et de la Recherche du
Département de l'Intérieur de la Confédération Helvétique:

ANNEXE

au paragraphe 2 de la proposition roumaine du 18 janvier 1972,
concernant les modalités financières

1. Visites scientifiques de courte durée (quelques jours)
 - a) le pays d'origine prend à sa charge
 - le voyage aller-retour d'un pays à l'autre
 - b) le pays-hôte prend à sa charge
 - les frais de logement et de restauration adéquats des membres de la délégation
 - les frais de déplacements officiels à l'intérieur du pays
2. Stages de Spécialistes de plusieurs mois
 - a) le pays d'origine
 - assume les frais du voyage aller-retour d'un pays à l'autre
 - complète, comme il l'entend, les versements effectués à l'intention du spécialiste par le pays-hôte selon les modalités ci-dessous
 - b) le pays-hôte
 - met à disposition du spécialiste un logis adéquat
 - lui verse une somme pour sa restauration et pour divers frais supplémentaires
 - effectue le versement du premier mois dès l'arrivée du spécialiste
 - prend à sa charge les frais de déplacements professionnels du spécialiste sur son territoire.

Ces prestations correspondent (logement adéquat non-compris):

- du côté roumain, à 3.600 lei par mois,
- du côté suisse, à 1.000 fr.s. par mois.

Les modalités financières s'appliquant à des stages de professeurs d'université ou à des cadres scientifiques supérieurs pourront faire l'objet d'arrangements spéciaux, fixés de cas en cas en accord avec les parties intéressées.

Cet arrangement entre en vigueur dès la date de la signature. Ses modalités seront appliquées à tous les stages qui commenceront après cette date.

Signé à Bucarest, le 17 octobre 1973, en deux exemplaires originaux, en roumain et en français, tous deux également authentiques.

Directives pour la coopération scientifique

entre

l'Académie des Sciences de l'URSS

et

l'Office de la Science et de la Recherche
du Département fédéral de l'intérieur

1. L'Académie des sciences de l'URSS et l'Office de la science et de la recherche du Département fédéral de l'intérieur, d'entente avec

- la Conférence des recteurs des hautes écoles de la Suisse
 - le Fonds national suisse de la recherche scientifique
 - le Conseil suisse de la science
 - la Société helvétique des sciences naturelles
 - la Société suisse des sciences humaines
 - l'Académie suisse des sciences médicales
 - la Commission pour l'encouragement des recherches scientifiques,
- conviennent d'échanger sur une base de réciprocité des professeurs, des cadres scientifiques supérieurs et d'autres collaborateurs scientifiques pour entreprendre des recherches scientifiques, mais également pour donner des cours et présenter des exposés dans le cadre des séminaires d'instituts et d'établissements scientifiques.

L'échange de ces personnes se fera selon les directives suivantes:

- a) Visites de courte durée de délégations ou de savants aux taux de 4 à 8 personnes par année et par pays et ne dépassant pas la durée de 20 "homme semaine" par année et par pays.
 - b) Visites de longue durée de jeunes collaborateurs scientifiques aux taux maximum de 5 personnes par année et par pays et ne dépassant pas la durée de 15 "homme mois" par année et par pays.
2. Sur la base d'ententes spéciales réglées par échanges de lettres et dans le cadre des possibilités des deux pays des voyages scientifiques peuvent être organisés à la charge financière du pays d'origine; ces voyages se situent en-dehors des directives établies aux points 1a) et 1b). L'organisation de conférences scientifiques et de symposiums, statuée par un échange de lettres, peut également être envisagée.
3. Les deux parties contribuent au développement de la coopération scientifique entre savants et instituts de la Suisse et de l'Académie des sciences de l'URSS et encouragent l'échange de publications.

4. Les modalités financières de l'échange de personnes prévu aux points 1a) et 1b) du présent document sont les suivantes:

a) professeurs visitants et cadres scientifiques supérieurs:

- le pays hôte

- assume les frais de logement
- assume les frais médicaux découlant d'une maladie ou d'un accident jusqu'au moment où l'état de santé du patient permet son transport de retour
- paye au visiteur une indemnité journalière de 12 roubles pour un séjour en URSS et de 50 francs suisses pour un séjour en Suisse
- prend à sa charge les frais des déplacements à l'intérieur du pays, nécessaires pour l'exécution des travaux prévus au programme convenu
- assume le coût des dépenses afférentes à la réalisation du programme scientifique convenu

- le pays d'origine

- assume les frais du voyage aller-retour d'un pays à l'autre, c'est-à-dire jusqu'à Moscou ou jusqu'à Zurich, respectivement.

b) autres collaborateurs scientifiques:

- le pays hôte

- assume les frais de logement
- paye au visiteur une indemnité mensuelle de 300 roubles pour un séjour en URSS et de 1'200 francs suisses pour un séjour en Suisse
- assume les frais médicaux découlant d'une maladie ou d'un accident jusqu'au moment où l'état du patient permet son transport de retour
- prend à sa charge les frais des déplacements à l'intérieur du pays, nécessaires pour l'exécution des travaux prévus au programme convenu
- assume le coût des dépenses afférentes à la réalisation du programme scientifique convenu

- le pays d'origine

- assume les frais du voyage aller-retour d'un pays à l'autre, c'est-à-dire jusqu'à Moscou ou jusqu'à Zurich, respectivement.

c) le pays hôte effectue le premier versement dès l'arrivée du visiteur.

- 3 -

2) a) Les intéressés aux échanges scientifiques mentionnés aux points 1a) et 1b) présenteront leur demande au pays hôte par l'intermédiaire de l'organe officiel du pays d'origine (l'Académie des sciences du côté de l'URSS, l'Office de la science et de la recherche du côté Suisse), et ce au moins 3 mois avant le début de la visite. Le pays d'origine fournira au sujet de l'intéressé les informations scientifiques demandées.

Le pays hôte est tenu de se prononcer sur la demande dans les 6 semaines qui suivent et présentera, s'il le désire, ses propres propositions concernant la date, la durée, le programme, etc. de la visite.

Le pays d'origine annonce au moins deux semaines à l'avance la date du voyage du visiteur.

b) Le pays hôte peut, s'il le désire, suggérer les noms des savants qu'il désire recevoir dans le cadre de la présente entente; dans ce cas, le pays d'origine examinera ces suggestions et décidera en fonction de ses possibilités s'il peut leur donner suite.

c) Toutes les questions se rapportant à la réalisation de ces échanges scientifiques sont clarifiées par des contacts réciproques directs.

6. L'échange scientifique, défini par les directives énoncées ci-dessus, entre en vigueur le 1er juillet 1974 pour une durée de deux ans.

Cette durée écoulée, la présente entente sera soit reconduite pour une nouvelle période ou alors partiellement modifiée selon les pourparlers entre l'Académie des sciences de l'URSS et l'Office de la science et de la recherche du Département fédéral de l'intérieur.

Moscou, le 9 août 1974

Berne, le 17 septembre 1974

Coopération scientifique avec l'Académie des sciences

Etat au 1.4.77

Stages de scientifiques soviétiques invités par des instituts universitaires suisses

E = séjour effectué

P = séjour proposé

Titre, nom	Discipline	Invité par :	Epoque du stage	Nombre de jours	Catégorie
P Prof. A.A. Abrikosov	Physique théorique	Direction de l'instruction publique Ct de ZH; chaire de physique théorique	2 à 3 ans	Hors accord	
E Prof. S. Arutiunov	Archéologie	Séminaire de préhistoire Uni Berne Prof. H.-G. Bandi	10.4 - 21.4.77	12	a
P Prof. J.P. Dzjuba	Physique théorique	EPFZ, Séminaire de physique théorique	3 mois; invité en 1974, 1975, 1976	90	a
P Dr A.M. Polyakov	Physique théorique	Départ. physique théorique Uni Genève Prof. C. Enz	3 mois, été 1976	90	a
P Prof. L.V. Vereschagin	Physique	Institut physique expérimentale Uni Lausanne, Prof. L. Rinderer	2 semaines automne 1976	14	a
P Dr S.P. Varonine	Mathématiques	Institut de mathématiques, EPFZ; Prof. B. Eckmann	4 semaines en 1976	28	a
P Prof. G.A. Razouvaev	Chimie	Institut de chimie, Uni Neuchâtel	1976	10	a
P Prof. M.V. Volkenstein	Biologie moléculaire	Laboratoire de chimie technique EPFZ; Prof. P. Pino	2 semaines mai/juin 1977	14	a
P Prof. M.E. Volpina	Chimie	Laboratoire de chimie technique EPFZ; Prof. P. Pino	2 semaines mai/juin 1977	14	a

Coopération scientifique avec l'Académie des sciences d'URSS

Etat au 1.4.77

Stages de scientifiques soviétiques en Suisse proposés par l'Académie des sciences

E = séjour effectué, en cours ou autorisé P = séjour proposé

	Titre, nom	Discipline	Instituts-hôtes	Epoque du stage	Nombre de jours	Catégorie
E	Dr S.P. Kruglov	Physique	SIN, Villigen	Septembre 1975	15	a
E	I. Lopatin	Physique	SIN, Villigen	19.11.75 - 3.2.76	77	b
E	Prof. J.A. Ossipian	Physique-mathématique	EPFL, Uni Genève, Lausanne	1.3 - 31.3.76	31	a
E	Dr R.W. Pissarev	Physique-mathématique	EPFZ	11.1 - 11.4.76	92	b
E	Dr I.P. Krilow	Physique-mathématique	EPFZ, Uni Genève, Lausanne	22.1 - 19.2.76	29	a
E	Dr I.M. Evdokimov	Chimie	Biocentre Uni Bâle	12.4 - 27.6.76	77	b
E	V.H. Korowitz	Physique-mathématique	EPFZ	18.6 - 18.8.76	62	b
E	Prof. G.G. Matioukhin	Sciences économiques	Centre recherche inst.intern. Genève, Crédit suisse, UBS, Zurich	27.11 - 26.12.76	30	a
E	Mme A.J. Moutsenietse	Sciences médicales	Uni Zurich	24.11 - 8.12.76	15	a
E	Prof. G.B. Elyakov	Chimie	EPFZ, Uni Zurich, Bâle, Ciba-Geigy	6.2 - 20.2.77	15	a
E	Dr Y.N. Ovtchinnikov	Physique	EPFZ, EPFL	6.10 - 24.12.76	80	b
E	A.P. Fateiev	Physique mathématique	SIN, Villigen	12.1 - 19.1.77	8	a

Coopération scientifique avec l'Académie des sciences d'URSS

Etat au 1.4.77

Stages de scientifiques soviétiques en Suisse proposés par l'Académie des sciences

E = séjour effectué, en cours ou autorisé P = séjour proposé

Titre, nom	Discipline	Instituts-hôtes	Epoque du stage	Nombre de jours	Catégorie
E V.N. Bolotov	Physique-mathématique	SIN, Villigen	12.1 - 17.1.77	6	a
E Dr A.B. Kourepine	Physique-mathématique	SIN, Villigen	12.1 - 19.1.77	8	a
P L.A. Okorokov (Séjour annulé par suite du départ prof. Furmann, Uni Berne)	Biologie	Uni Berne, Inst. pharmacologie Furmann, Uni Berne)	10 mois en 1977	120	a
E Dr S.A. Aivazian	Physique-mathématique	Uni Genève	mai 1977	14	a
E Mme L.A. Ryabova	Sciences techniques	EPFZ, EPFL, Uni Genève, Berne, Zurich, Bâle, Lausanne	23.4 - 8.7.77	77	b
E E.Z. Kourmaiev	Physique-mathématique	EPFZ, Uni Genève, Lausanne	4.6 - 3.7.77	30	a
P Dr V.G. Lazarev	Sciences techniques	EPFL, EPFZ	Juin 1977	30	a
E Dr I.B. Kobayakov	Physique-mathématique	EPFL, Uni Lausanne, Battelle Genève	Juin 1977	30	a

Séjours effectués, en cours ou autorisés E 696

Séjours proposés P 150

Coopération scientifique avec l'Académie des sciences d'URSS

Etat au 1.4.77

Stages de scientifiques suisses en URSS

(proposés par des instituts universitaires suisses)

E = séjour effectué, en cours ou autorisé P = séjour proposé

Titre, nom	Discipline	Instituts-hôtes	Epoque du stage	Nombre de jours	Catégorie
E Dr H. Moesch	Biochimie	Institut Sechenov, Leningrad	18.10.75 - 19.4.76	185	b
E Prof. J. Hubschmid	Philologie	Filiale Ac. des sciences Makhatchkala (Daghestan)	20.9 - 3.10.76	14	a
E Dr D. Coray	Mathématiques	Institut Stecklov, Moscou	9.9.76 - 8.3.77	181	b
E Dr A. Kappeler	Philologie-histoire	Institut d'histoire, Moscou	15.3 - 15.5.77	62	b
E Prof. H. Rupp	Philologie	Institut de linguistique, Moscou	10.5 - 18.5.77	9	a
P Dr G. Stampfli	Géologie	Ins. géologie Ashkhabad (Turkménistan)	15.8 - 15.10.77	62	b
P Prof. P. Brang (Ressortissant allemand)	Philologie-slavistique	Institut de linguistique, Moscou	16.8 - 16.9.77	32	a
P Dr A. Malaspinas (Ressortissant grec; stage proposé par le prof. C. Enz, Uni Genève)	Physique	Institut Landau, Moscou	1 année	Hors accord	

Séjours effectués, en cours ou autorisés E 451

Séjours proposés P 94

Annexe 7

Hugo Moesch
7, Crêt Mouchet
2013 Colombier

E No		29. SEP. 1976						dodis.ch/49397	
Abt Wissenschaft und Forschung									
R/ 14 30.050 01 9500									
D	SA	AD	S1	S2	S3	S4	S5	S6	
Bern								Kopie von ...	

Office pour la Science
et la recherche

Wildhainweg 9

3000 B e r n e

Colombier, le 28.09.76

Concerne : séjour de recherches en URSS, Hiver 75/76, dans le cadre de la "coopération scientifique entre l'Académie des Sciences de l'URSS et l'OSR du Département fédéral de l'intérieur".

Messieurs,

par la présente, je voudrais vous envoyer deux copies du bref rapport concernant mon séjour de recherches en URSS. L'une de ces copies est destinée à M. Laub, de l'Ambassade suisse à Moscou, qui m'avait prié de lui en faire transmettre un exemplaire.

Je tiens encore à vous exprimer mes remerciements, et tout particulièrement à M. Guenot, pour l'assistance administrative fournie.

Si vous aviez besoin d'un complément d'information, je me mets bien évidemment à votre entière disposition.

Veuillez agréer, Messieurs, mes salutations réitérées :

H. Moesch

Colombier, den 13. Mai 1976

FORSCHUNGSREISE NACH LENINGRAD

Herbst/Winter 75/76

1. Allgemeines :

Dauer : 18. Oktober 1975 - 19. April 1976

Arbeitsort : Leningrad

im I.M. SECHENOV - Institut der Akademie der
Wissenschaften der UdSSR, für entwicklungsgeschichtliche
Physiologie und Biochemie
Maurice Thorez Prospekt 44

Wohnort : Zuerst:

Hotel Moskovskaya
Ligowskij Prospekt 3

dann :

Hotel Sputnik
M. Thorez Prospekt 32

Vermittler : - Amt für Wissenschaft und Forschung
Wildhainweg 9 3000 Bern

- Zentralverwaltung der Akademie der Wissenschaften
der UdSSR
Lenin-Prospekt Moskau

Fand im Rahmen eines Austauschabkommens CH-CCCP für
höhere wissenschaftliche Kader statt.

Reisestipendium : - Forschungskommission der SNG

Kontaktadressen während des Aufenthaltes :

Schweizer Botschaft
Stopani-Passage 4 Moskau (Herr Laub)

Verwaltung der Akademie der Wissenschaften, (Herr Smirnow)
Auslandsabteilung Universitätsquai Leningrad

2. Forschungsarbeit :

2.1. Ort : I.M. SEChENOW - Institut der Akademie der
Wissenschaften der UdSSR (AK)
für entwicklungsgeschichtliche Physiologie und
Biochemie
Thorez Prospekt 44 Leninograd

2.2. Struktur des Institutes :
Aufgegliedert in Stabsstelle und 5 Abteilungen ;

Direktor : V.A. GOVYRIN

Abteilungen :

- I : Entwicklungsgeschichtliche Biochemie (3 Arbeitsgruppen)
Vorsteher : Akademiker E.M. KREPS
- II : Cholinergische Systeme und ihre Evolution
(6 Arbeitsgruppen)
Vorsteher : A.P. BRESTKIN
- III : Vergleichende Physiologie und Morphologie afferenter
Systeme (5 Arbeitsgruppen)
Vorsteher : J.A. VINNIKOV
- IV : Entwicklungsgeschichte zentralnervöser Systeme
(5 Arbeitsgruppen)
Vorsteher : Korr. Akademiker A.I. KARAMIAN
- V : 9 einzelne Arbeitsgruppen, die nicht in die eine oder
andere der genannten Abteilungen einzuordnen sind.
Genannt sei die Arbeitsgruppe von Frau Z.I. BARDASHOVA :
"Biochemische Probleme der Hypoxie" , die ziemlich
stark in BIP-Programme engagiert ist.

Meine "Einteilung" war : Hauptabteilung I , Arbeitsgruppe :
"Vergleichende Biochemie anorganischer Ionen"

Vorsteher : I.I. SKULSKIJ Total 27 Mitarbeiter

- Anzahl Mitarbeiter des Institutes : Über 500 (siehe unter 4.1.)

2.3. Durchgeführte Arbeit :

Phase I : Nach erfolgter Ankunft stellte sich heraus, dass das vorgesehene Labor vollständig im Umbau war und sämtliche Apparaturen vorderhand unbrauchbar. Da das Ende des Umbaus nicht vorauszusehen war, entschloss man sich zu einer Programmänderung. Dieser Umbau wurde mit grösstem Gleichmut, als etwas absolut Unabänderliches von den Einheimischen hingenommen. Er war auch seit zwei Jahren vorgesehen. (Kann man jedoch wissen, wann das Baukollektiv die Arbeit an die Hand nimmt ? war die Meinung).

Phase II : Das neue Programm, nach längeren Erwägungen, hiess :
 "Einfluss verschiedener anorganischen Ionen auf den aktiven Transport durch Erythrocytenmembranen, speziell auf die Ca/Mg-aktivierte ATPase."

Die Idee die zu dieser Thematik zu Grunde lag, war die Feststellung, dass bei mehreren schweren psychopathologischen Erscheinungen mit hypoxischen Symptomen, eine massive Verabreichung von Lithium-Salzen oft zu auffälliger Linderung führte.

Die Frage war, ob diese Wirkung kausal war und, wie postuliert, über den Erythrozytenstoffwechsel wirkte.

Die Messungen wurden mit Normalblut durchgeführt. Das Blut wurde beim Leningrader Bluttransfusionsinstitut bezogen.

Die Untersuchungen selbst wurden mit fragmentierten, gewaschenen Membranpräparaten durchgeführt. Die Versuche wurden nach Blutgruppen und nach Ionentyp gegliedert.

Folgende Ionen wurden in die Untersuchung einbezogen :
 Na/ K/ Li/ Rb / Cs / Tl / Sr .

Phase III : Nach vielen widersprüchlichen Resultaten und einer Unmenge von Eichmessungen und Methodik-Testreihen, wurde offensichtlich, dass die gebrauchten Salze in (russischer) Analysenqualität samt und sonders (sogar KCl) neu gereinigt werden mussten, weil sie sehr hohe Konzentrationen an Fremdionen enthielten !

Nachträglich, unter steter Spektroskopischer Kontrolle,

wurden die Experimente mühsam wiederholt. Bald zeigte sich auch zufälligerweise, dass Ethanol eine starke störende Wirkung zeigte.

Phase IV : Dieser Ethanol-Effekt wurde dann auch weiter verfolgt. Dabei kamen einige interessante Resultate zum Vorschein. Bei "physiologischer Konzentration" (für Vodka-Trinker !) von Ethanol im Blut, wird die genannte Membran-ATPase zuerst stark aktiviert (Faktor 2) um dann, bei höher werdenden Konzentrationen brüsk blockiert zu werden. Unserer Interpretation gemäss scheint dieser Effekt viel besser den Hitzeeffekt bei Alkoholeinnahme zu erklären, als die bisherigen Hypothesen, die auf dem Vasodilatations-effekt fussen.

Was die Ionenversuche betrifft, so zeigte sich auch, dass die Aktivität der Membran-ATPase nicht allein von einem einzigen Ionenpegel abhängig ist, sondern vielmehr von der relativen Konzentration zweier antagonistischen Ionen, vom Quotienten ihrer respektiven Konzentrationen. Die Wirkung ist jedenfalls schwach (Faktor um 1,1), physiologisch jedoch nicht unbedeutend.

Zusammenfassend kann gesagt werden, dass die Ausgangshypothese (siehe Phase I) nicht als Faktum hingenommen werden kann.

Die ganze Arbeit sollte in BBA erscheinen. Bestätigungsversuche sind noch in Gang.

3. Weiterbildung :

3.1. Besuchte Institute :

- Zoologisches Institut der AK UdSSR Leningrad
(Enthält einen vollständigen, naturalisierten Mammut)
- Institut der MedAK UdSSR für experimentelle Medizin
Leningrad
- Chemisches Institut der Universität Leningrad
(Ehemaliger Arbeitsort von Mendelejew)
- Pawlow-Institut der AK UdSSR, für Physiologie
Leningrad und Aussenstation Koltusche
- Forschungsinstitut für Sport und Körperkultur , Leningrad.
- Bluttransfusions-Institut Leningrad
- Institut für höhere nervöse Aktivität der AK UdSSR, Moskau
- Institut für Entwicklungsbiologie der AK UdSSR, Moskau
- Biologisches Forschungszentrum der AK UdSSR in
Puschtschin-an-der-Oka ("Akademgorodok der Biologie")
mit folgenden Instituten :
 - Institut für Biophysik der AK UdSSR
 - Institut für Biochemie und Physiologie der Mikroorganismen
der AK UdSSR
 - Institut für Proteinforschung der AK UdSSR ("Proteininstitut")

3.2. Besuchte Veranstaltungen :

- Kongress : "Struktur, Biosynthese und Umwandlung der Lipide
im tierischen und menschlichen Organismus"
Leningrad , 17-19 Dezember 1975
im Institut für experimentelle Medizin der MedAK UdSSR
Kirovskij Prospekt 69/71
- Seminarreihe : "Biologische Membranen und chemisch-
physikalische Aspekte deren Funktion"
im Chemischen Institut der Universität Leningrad,
Mittlerer Prospekt 41
- Kongress : "Physiologie und Biochemie von Übertragungs-
prozessen"
Moskau , 12-14 April 1976
im Institut für Entwicklungsbiologie der AK UdSSR
Wawilowa-Str. 26

4. Wissenschaftliche Organisation und Arbeitsklima :

4.1. Wissenschaftliche Rahmenorganisation :

"Die Wissenschaft ist die unumgängliche Basis der kommunistischen Gesellschaft" belehrt uns Herr Breschnev. Daher die unmissverständliche und kompromisslose materielle und politische Unterstützung die die Akademie der Wissenschaften der UdSSR von der Regierung her genießt. Sowaß lässt sich auch quantitativ messen :

Wissenschaftliches Personal in der UdSSR :

1913	11 600	
1940	98 300	
1950	162 500	
1960	354 200	aus : PEREVEDENTSEV , V.
1965	664 600	Soviet Law & Government
1970	927 700	<u>14</u> , 59-67 (1975)
1974	1108 300	

Diese Entwicklung wird mit viel Mühe stets aufrecht erhalten. Eine Stabilisierung oder Verminderung des Budgets oder des Personals gilt als nicht erreichtes Plansoll und wird geächtet. So ersinnt jede führende Persönlichkeit alles Mögliche, um sein an Platz mangelndes Institut noch mehr mit Leuten vollzupferchen.

Im Sechenov-Institut sah die Entwicklung in den letzten Jahren folgendermassen aus :

	Personal	Gesamt- Budget (10 ³)	Personal- Budget (10 ³)	Durchschnitts- lohn, monatlich (Rubel)
1971	436	1552,5	787,5	155,0
1972	470	1696,4	862,4	157,6
1973	481	1757,0	907,9	158,4
1974	481	1874,0	924,0	158,6
1975	497	1940,0	985,0	160,2
1976	511	~ 2100	~ 1050	162,6

Vom Budget ausgeklammert sind : Baukosten und zentrale Dienstleistungen (z.B. Kantine) die teilweise von der Stadtverwaltung und teilweise von der Zentralorganisation der Akademie übernommen werden.

Obwohl die Grösse der Belegschaft einen Personalchef rechtfertigen würde, hat es keinen. Die Personalkontrolle wird von der Zentralverwaltung übernommen. Als einziges direktes Verbindungsglied mit dieser Verwaltung ist der Buchhalter vorhanden, der als Finanzdirektor des Institutes waltet.

Neben dem Direktor als Hauptfigur des Institutes, gibt es noch zwei Büros die eine grosse praktische Bedeutung haben : einmal das Materialbüro und dann speziell das Parteibüro.

Das Parteibüro ist der Sitz des Parteivorstehers des Institutes. Er beansprucht eine der drei Sekretärinnen des Institutes. Die beiden anderen gehören zur Stabstelle des Direktors. Der Parteichef ist auch wissenschaftlich tätig. Er bekümmert sich jedoch vielmehr darum, dass die Komsomol-Gruppe aktiv bleibt, dass die Parteiversammlungen nicht verwaisen (ein spontanes Geschehen) und dass die verschiedenen Gremien die im Institutsrahmen Beschlüsse fassen, (wiss. Rat, Arbeitsprämien-Jury, usw) nicht ohne ihn tagen. Seine Kompetenzen sind darum auch ebenso weitläufig wie unbestimmt umschrieben. Hierarchisch ist er dem Direktor direkt unterstellt, wenn auch mit "Seitentürchen" in Richtung lokaler Parteiorganisation. Es ist bemerkenswert, dass sein Einfluss in den Instituten der Akademie der Wissenschaften viel kleiner ist als in gleichartigen Instituten, die nicht der Akademie angehören.

Jede wissenschaftliche Untersuchung muss genehmigt werden. Zuständig dafür ist der wissenschaftliche Rat des Institutes, dem sämtliche Abteilungsleiter angehören. Für den Wissenschaftler bedeutet dies, dass er eine genaue Beschreibung seiner kommenden Untersuchungen abzuliefern hat, und dies jedesmal in 6 (!) Exemplaren. Damit die Bewilligung erteilt wird, muss die Arbeit im Rahmen des wissenschaftlichen Gesamtplans der Abteilung sein und dem marxistisch-materialistischen Gedankengut nicht zuwiderlaufen.

4.2. Laborausrüstung :

Die Qualität , und auch die Quantität der Ausrüstung ist direkt von der Hierarchischen Stellung des Laborvorstehers abhängig. Die beste Ausrüstung steht demnach im Labor des Direktors. Dort wird sie auch am wenigsten gebraucht, weil die besagte Person hoffnungslos mit Papierarbeit überlastet ist. Trotzdem ist der Direktor während der ganzen Woche nur 2x2 Std. zu sprechen.

Die Einrichtungen können verschieden aussehen : angefangen bei Strukturen die eher Studentenlabors der Jahrhundertwende gleichen (wirkliches Baujahr 1960), bis zu guten, nagelneuen Zweckbauten, durch einen einjährigen Betrieb jedoch um gut 15 Jahre gealtert.

Grosse Apparaturen fehlen nig. Auf dieser Ebene ist gut vorgesorgt. Das Problem steckt im Detail. Sämtliche Laborkleinware ist akute Mangelware. Ein Projekt kann umstehen, weil man keine richtige Pipetten findet (z.B.). Im allgemeinen wird versucht, sowas mit unendlich viel Geduld und einem enormen Zeit- und Personalaufwand (nebst wilder Bastelei) wettzumachen. Das Resultat besteht dann oft aus ziemlich bis sehr schwer reproduzierbaren Messungen.

Im allgemeinen ist die Ausrüstung irgendwie klitzig, speziell die elektronischen Apparaturen .

Auslandsbestellungen kommen (falls sie bewilligt wurden !), ganz stochastisch an. So bestellt jedermann drei- und vierfach das Gewünschte. So ergibt sich dann auch, dass manchmal zwei teure und platzversperrende Apparaturen ankommen. Sie stehen dann auch im gleichen Raum, aufeinander gestapelt. Die Eine wird gebraucht, während die Andere die Ersatzteile liefert.

4.3. Arbeitshemmende Faktoren :

- Dokumenteordner gibt es nicht (dafür Kurse im Aktenstapel nähern !)
- Photokopierapparate unbekannt.

Sie sind nur in den Hauptbibliotheken verfügbar. Nur für Visa-Ausländer und Akademiker zugänglich ! Seitenzahl beschränkt : 10 Seiten pro Woche. Manuskripte u.a.m. dürfen nicht kopiert werden.

- kein Zugang zum Labor wenn nicht jemand anwesend ist (auch keine Ueberstunden).

- kein Zugangsschein zum Institut (kann demnach theoretisch nur in Begleitung betreten werden).
- kein Zugangsschein zu den "öffentlichen" Bibliotheken (Zentralbibliothek der Akademie der Wissenschaften,; Leningrader Staatsbibliothek ; städtische Volksbibliothek ; Quartiersbibliothek).
- Besuch eines Institutes nur über den offiziellen Weg, nach erfolgter Bewilligung der Akademie.
- wissenschaftliche Diskussionen mit anderen Institutsmitgliedern kaum erspriesslich wegen :
 - Misstrauen (Minderheit "orthodoxer" Leute)
 - akuter Mangel an Allgemeinbildung. Man kennt sich nur im allerengsten Spezialgebiet aus. Eine Ausnahme bilden in der Regel die Abteilungsvorsteher, die aber auch immer fortgeschrittenen Alters sind.
- Technisches Material unpraktisch. Allseitig herrschender Mangel an Kleinmaterial aller Art.
 - Chemische Mittel unter jeder Kritik. Pharmazeutika aus dem Westen extrem gefragt. Oft der limitierende Faktor vieler Untersuchungen. Wenn das Produkt ausgeht, ist die Untersuchung endgültig zu Ende.
 - keine moderne Laborhilfen zur Verfügung : Waschmaschinen, Entkeimeanlagen, Einwegmaterial ist alles völlig unbekannt.
 - kein qualifiziertes Hilfspersonal vorhanden, oder nur extrem spärlich (und dann natürlich beim Direktor).
 - altertümliche Sicherheitsvorschriften und Sicherungen. Jedoch peinlichst kontrolliert und repetiert.

4.4. Arbeitsfördernde Faktoren :

- keine Kreditprobleme für Anschaffungen von irgendwelchem Material (auch sehr umfangreiches) das in der UdSSR hergestellt wird.
- absolut keine Kreditprobleme für Reisen (Felduntersuchungen) und Materialtransport. Kongressbesuche innerhalb Staatsgrenze sehr einfach .
- Reisemöglichkeiten , ostblockintern, die sonst einem normalen Bürger verwehrt sind (auch in die Sperrgebiete wie z.B. Vladiwostok, Murmansk, China-Grenzgebiete, südliche Inseln vor Kamtschatka, usw.)
- noch etwas ganz einfaches : die Leute, die an der Akademie arbeiten sind auffallend zufrieden, dasie den anderen Bürgern gegenüber extrem bevorteilt sind.

5. Persönliche Bemerkungen :

- Einem Ausländer gegenüber wird auch alles verschwiegen.
Dadurch wird der Aufenthalt nicht gerade erleichtert.
- Man ist einer kontinuierlichen Kontrolle ausgesetzt, durch
 - den Gruppenvorsteher
 - den Labormitarbeiter
 - einen "Verantwortlichen für Ausländer" des Institutes.

So muss dieser Verantwortliche z.B. Meldung haben über jede Einladung die dem Gast gemacht wurde. Ein Rapport über ein Abendessen muss dann folgendes enthalten : wer anwesend war, worüber geredet wurde, welche Geschenke ausgetauscht wurden, welches die Diskussionsthemen waren und wie der Gast darauf reagierte.

Man fühlt sicher keine Beengung durch diese Kontrollen.

- Der Wohnkomfort heisst offiziell "Hotel 1. Klasse", muss jedoch eher mit "Landgasthof" umschrieben werden.
- Man wird niemandem vorgestellt , oder dann erst sehr spät. Die Aufnahme ist jedoch angenehm.
- Bei längerem Aufenthalt ergeben sich Ernährungsprobleme, weil es absolut keine Möglichkeit gibt , sich selbst etwas zuzubereiten.
- Allgemeine Hygiene trotz unermüdlichem Putzen ist besser durch "Staubverteilen" umschrieben.

und vieles mehr.

6. Probleme des Aufenthaltes und praktische Vorschläge :

- Visum : sollte durch das AWF verlangt werden. Es würden derart zeitliche Verschleppung und unnötige und vielfache Erklärungen überflüssig. Es wäre auch dann möglich zu verhindern, dass man als Student (Praktikant) angemeldet wird !
- Aufenthalt :
- Entschädigung : i.O.
- Problem I : Ernährung
Da man keine Möglichkeit hat, direkt oder indirekt (z.B. Familienpension) etwas zu kochen, ist man ganz auf Gemeinschaftsküchen angewiesen. Bei entsprechender Versorgungslage (= oft) können sich dabei akute Mangelerscheinungen einstellen. Es ist deshalb zu empfehlen, unbedingt Vitaminspillen mitzunehmen.
Es sollte darauf abgezielt werden, dass Einzelpersonen in dieser Beziehung nicht auf sich allein angewiesen sein müssen.
- Problem II : Erkrankung
Der wunderbaren Heizungsanlage wegen ist zu verdanken, dass der Unterschreibende während seines Aufenthaltes eine Lungenentzündung hatte. Danach lief jedoch alles reibungslos.
Als erstes kommt man in ein Krankenhaus, dessen finanzielle, materielle und personelle Dotierung weit über dem Durchschnitt ist. Gepflegt wird der Patient bis zu 100 %iger Genesung ! Die Pflege ist pharmakologisch auffallend unspezifisch. Man ist im Allgemeinen gut umsorgt (sehr viel Personal) auch wenn man die Sprache nicht versteht.
- Problem III : Wäsche
Es gibt für einen alleinstehenden Ausländer keine Möglichkeit, seine Wäsche rein zu kriegen. Da die Einheimischen die Wäsche unter erklecklichen Schwierigkeiten waschen müssen, zeigen sie begreiflicherweise keine Lust auch noch die Wäsche des Gastes zu waschen. Der Unterschreibende konnte daher dieses Problem nur mittels eines (bewussten) gigantischen "faux-pas" im Betragen den Einheimischen gegenüber lösen.
Dieses Problem ist schon genügend akut, um eine Beschränkung auf kurzzeitige Aufenthalte zu rechtfertigen.
- Zusammenfassend meint der Unterschreibende, dass
 - kurzzeitige Aufenthalte zweckmässiger erscheinen, mit Ausnahme naturalistischer Feldstudien
 - wenn möglich beidseitig die Vorbereitung verbessert werden könnte
 - und beruflich die Erwartungen nicht zu hoch zu stecken sind, wenn auch die gemachten Erfahrungen unerwartet zahlreich sind.

Beispiele des thematischen Aufbaus der Kongresse :

Hauptabteilungen am Kongress über : "Struktur, Biosynthese und Umwandlung der Lipide im tierischen und menschlichen Organismus":

- 1- Stoffwechsel der Phospholipide
- 2- Neutrale Lipide und Glykolipide
- 3- Cholesterin-Stoffwechsel
- 4- Lipoproteine und deren Stoffwechsel
- 5- Lipide in Struktur und Funktion von Zellmembranen
- 6- Lipid-Peroxide

Aufzählung der beteiligten Institute :

57 verschiedene Institute aus Leningrad/ Moskau /Rostov /Taschkent / Vladiwostok /Krasnoyarsk / Uzgorod/ Tbilissi /Kalinin /Minsk / Borovsk/ Dubrowitz /Kiev /Tschita /Karaganda /Puschtschin-an-der-Oka/ Alma-Ata/ Riga/ Obninsk /Ivanowo/Nowosibirsk /Volgograd.

Hauptabteilungen am Kongress über : "Physiologie und Biochemie von Übertragungsprozessen" :

- 1- Entwicklungsgeschichte der Übertragungsfunktion
- 2- Allgemeine Physiologie der sympathischen Übertragungsprozesse
- 3- Cholinergische Übertragungsprozesse
- 4- Adrenergische Übertragungsprozesse
- 5- Serotonin, Polypeptide und Histamine. Wechselwirkungen in der Übertragungsfunktion des Nervenimpulses.
- 6- Wechselwirkungen der zentralnervösen Übertragungsprozesse

Zusammenfassend kann gesagt werden, dass die Problemkreise sehr aktuell sind. Die Teilnehmerschaft eines Kongresses ist geographisch gesehen sehr weitgestreut.

Annexe 8

Daniel CORAY
16, ch. Grand-Champ
1219 Le Lignon

Genève, le 19 mars 1977

Office de la science et
de la recherche
Wildhainweg 9
Case postale 2732
3001 BERNE

E No		22.03.1977						
Abt Wissenschaft und Kultur								
R								
Dir	Sekret	10	S 1	S 2	S 3	S 4	S 5	S 6
Bem:								

Messieurs,

Après mon séjour de six mois à Moscou aux termes de l'échange entre votre office et l'Académie des sciences de l'URSS, j'ai le plaisir de vous informer que ce stage s'est révélé très fructueux pour l'avancement de mon programme de recherche. Il m'a permis de développer mes idées sur beaucoup de points, à la faveur des nombreux contacts que j'ai eus, tant à Moscou qu'à Leningrad. Les fréquentes discussions que j'ai pu avoir en particulier avec le professeur Manin m'ont fait entrevoir de nouvelles possibilités dans le domaine des applications de la géométrie algébrique à la théorie des nombres et ont été très utiles en réorientant ma pensée sur le sujet.

Ceci peut paraître assez surprenant si l'on considère les conditions de travail assez mauvaises qui existent en Union soviétique. Les bureaux de l'Institut Steklov, par exemple, sont assez exigus et sont occupés en moyenne par trois ou quatre chargés de recherche ou professeurs. En outre, on ne peut pas y déposer de livres ou d'autres instruments de travail durant la nuit, si bien que la plupart des collaborateurs de l'Institut préfèrent travailler chez eux. Cela crée une certaine difficulté pour l'établissement de contacts, tout au moins au début lorsqu'on n'est pas familier avec les habitudes russes (consistant par exemple à faire un abondant usage du téléphone, et cela malgré l'absence totale d'annuaires téléphoniques!). Ces difficultés, qui sont bien entendu particulièrement gênantes pour les étrangers n'effectuant qu'un bref séjour en URSS, pourraient être aplanies par l'Académie des sciences si elle tenait compte des vœux exprimés dans la demande initiale et avisait les personnes concernées, mais ce n'est pratiquement jamais le cas.

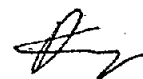
Une autre source de difficultés est le fait qu'il n'y a presque aucun séminaire régulier à l'Institut Steklov. Les séminaires ont en général lieu à l'Université, souvent après 17 heures. Or, pour accéder à l'Université à ces heures, il faut normalement être en possession d'un laissez-passer, que l'Académie des sciences ne délivre pas! Comme ces séminaires sont bien souvent l'unique façon de rencontrer les gens (en particulier ceux qui n'ont pas le téléphone), les étrangers

en visite à Moscou doivent s'efforcer de passer inaperçus à l'entrée. Les relations entre l'Université et l'Académie semblent en fait assez mauvaises, puisque cette dernière a été incapable d'obtenir un laissez-passer pour moi, même après trois mois de tractations. Si mon séjour a finalement été fructueux, c'est donc parce qu'il a été assez long pour que je puisse m'habituer aux méthodes de travail russes et c'est aussi grâce à la grande compréhension des gens que je voulais rencontrer, qui m'ont accordé beaucoup de leur temps.

Il y aurait aussi beaucoup à dire sur le chapitre du logement, mais il est difficile de se plaindre lorsqu'on sait dans quelles conditions logent les Russes eux-mêmes. Vivre pendant six mois dans une chambre simple de l'hôtel de l'Académie des sciences peut paraître un grand luxe, mais ce type de logement soulève d'énormes problèmes quant à la nourriture. Il impose en effet de prendre tous les repas dans des restaurants ou des cafétérias; en outre le restaurant de l'hôtel est incroyablement mauvais (sous tous les rapports) et l'on ne peut la plupart du temps pas s'y faire servir. L'hôtel comporte deux petits buffets, ce qui est une alternative heureuse, mais ils sont très souvent fermés sans préavis ni explication. Pour abréger sur ce triste sujet, je me contenterai de dire que le bilan en mon cas se solde par deux gastro-entérites, dont une m'a fait passer une semaine dans un hôpital de Moscou en décembre, et l'autre est survenue tout à la fin du séjour, si bien que j'ai pu me faire soigner à mon retour en Suisse.

En définitive, d'un point de vue strictement scientifique, il eût été avantageux pour moi de rester quelques mois de plus à Moscou; mais, ne serait-ce que pour des raisons de santé, il m'eût été difficile de rester une semaine de plus, et c'est regrettable. Pour le reste, l'Académie des sciences s'est acquittée très correctement de ses engagements et l'on ne saurait lui imputer toutes les aberrations de la vie quotidienne en URSS. J'espère pouvoir mettre à profit l'expérience que cet échange m'a permis d'acquérir, en particulier sous forme de publications en préparation.

Il convient de préciser que ces quelques impressions générales sont fondées essentiellement sur ma propre expérience, mais j'ai pu vérifier sur place qu'elles concordent assez bien avec l'expérience d'autres étrangers travaillant dans d'autres domaines et faisant des séjours de durée comparable. Restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, je vous prie d'agréer, Messieurs, l'expression de ma parfaite considération.



Dr. Andreas Kappeler
Ormisrain 15
8706 Meilen

An das
Amt für Wissenschaft und Forschung
Postfach 2732
3001 Bern

Betrifft: meinen Aufenthalt in der UdSSR (10.70.050.a)-GP/dt

Meilen, den 21. Mai 1977

Sehr geehrter Herr Direktor,

vor einigen Tagen bin ich aus der Sowjetunion zurückgekehrt, wo ich im Rahmen des Austausches zwischen dem Amt für Wissenschaft und Forschung und der Akademie der Wissenschaften der UdSSR vom 15.3. bis 11.5.1977 an meiner Habilitationsschrift gearbeitet habe. Ich bin mit dem Ertrag meines Forschungsaufenthaltes zufrieden und möchte Ihnen an dieser Stelle für Ihre Hilfe danken. Im folgenden fasse ich einige meiner Erfahrungen zusammen, die vielleicht für künftige "Austausch-Forscher" von Nutzen sein können.

Die wissenschaftliche Arbeit in der Moskauer Lenin-Bibliothek sowie in der Publichnaja Biblioteka und der Biblioteka Akademii Nauk in Leningrad war für mich sehr ergiebig; ich konnte zahlreiche Zeitschriften und Zeitungen sowie mehrere Werke, die über die Fernleihe unzugänglich geblieben waren, einsehen. Einzig einige Publikationen aus den zwanziger Jahren enthielt man mir vor. Die Arbeitsbedingungen in allen sowjetischen Bibliotheken sind für Ausländer ausgezeichnet.

Bedauerlich war, dass ich trotz hartnäckigen Bemühungen kein Visum für die Mittlere Wolga erhielt (Kazan', Čeboksary usw.). Es scheint, dass die negative Entscheidung schon bei der Bearbeitung des Antrags getroffen wurde. Die Begründung, dass die dortigen Bibliotheken nur unwesentliche Ergänzungen zu denen der Hauptstädte gebracht hätten, trifft zwar wohl weitgehend zu. Dennoch tat es mir leid, dass ich das Gebiet, mit dessen

Geschichte ich mich beschäftige, nicht mit eigenen Augen kennenlernen und mit den Forschern der autonomen Republiken keinen Kontakt aufnehmen konnte.

Sonst waren neben der Bibliotheks-Arbeit gerade die zahlreichen Kontakte mit sowjetischen Historikern von besonderem Interesse für mich. Auch für die russischen Wissenschaftler ist der Austausch von Erfahrungen und Forschungsarbeiten mit westlichen Kollegen, die die UdSSR besuchen, oft die einzige Möglichkeit zur Erweiterung des Horizonts. Ein Vortrag meinerseits im Institut für Geschichte der UdSSR der Akademie über die Lage der Erforschung der russischen Geschichteⁱⁿ der Schweiz und über meine Arbeit war geplant, kam dann aber wegen einer Erkrankung, die auch sonst mein Programm durcheinanderbrachte, nicht zustande. Die Begegnungen wurden mir von einem tatarischen Dozenten des Instituts für Geschichte vermittelt, der sich auch sonst meiner annahm und mich u.a. zweimal zu sich zum Essen einlud. Auch sonst war die Betreuung durch die Akademie gut; es wurden Ausflüge organisiert, der Transport nach Leningrad klappte ausgezeichnet, die medizinische Versorgung durch die "Inturist-Poliklinik" ist kostenlos und gut, das monatliche Stipendium von 300 Rubeln ist sehr grosszügig (wobei allerdings zu sagen ist, dass ich im Gegensatz zu anderen Ausländern verhältnismässig wenige der nicht billigen Xerokopien und Mikrofilme anfertigen liess). Daneben aber liess man mir völlige Bewegungsfreiheit im Kontakt mit Russen; jedenfalls merkte ich nichts von irgendwelcher Ueberwachung.

Die einzige Panne ereignete sich gleich zu Beginn. Ich wurde nämlich nicht vom Flughafen abgeholt. Diesem Missgeschick, das mir am ersten Abend einige Nerven kostete, lag wohl eine Unvereinbarkeit der schweizerischen und russischen Mentalitäten zugrunde. Das Amt für Wissenschaft und Forschung hatte nämlich meine Ankunftszeit auf meinem Brief hin schon über drei Wochen zum voraus nach Moskau gemeldet, wo man das nach einer Woche prompt wieder vergass. Sowjetischen Gepflogenheiten gemäss hätte man die Ankunft wohl erst wenige Tage vor dem Flug melden oder bestätigen müssen: Längerfristige Planung ist nicht vorgesehen!

In Moskau war ich im Akademie-Hotel (Gostinica Akademii Nauk, Oktjabr'skaja ploščad') gut untergebracht. Das Hotel ist ziemlich neu, nicht laut und liegt verhältnismässig günstig

zwischen dem Zentrum und der Leninbibliothek auf der einen und den Instituten der Akademie auf der anderen Seite. Die Zimmer (mit Bad, WC, Telefon und Radio) sind sauber und freundlich, das Bedienungspersonal ungewöhnlich hilfsbereit. Dass ich dann allerdings in der letzten Woche - nach meiner Rückkehr aus Leningrad - auf einem anderen Stockwerk von Wanzen geplagt wurde, schmälert diese positive Bilanz etwas. In Leningrad wohnte ich im Hotel Oktjabr'skaja unweit des Moskauer Bahnhofs ebenfalls komfortabel. Auch die dortigen Vertreter der Akademie erboten sich zu Hilfeleistungen, die ich jedoch nicht beanspruchte, da ich Leningrad von einem früheren Studienaufenthalt her gut kenne.

Soweit mein Kurzbericht. Für weitere Auskünfte stehe ich gern zur Verfügung.

Indem ich mich nochmals für Ihre Hilfe bedanke, verbleibe ich
mit vorzüglicher Hochachtung

A. Kappeler

Andreas Kappeler
Ormisrain 15
8706 Weilen